

Bulletin

1/2015



Chères clientes, chers clients,

La plus grande centrale solaire au monde intégrée à un stade voit le jour à Bienne. ESB est fier de pouvoir réaliser ce projet. Mais notre nouvelle centrale solaire sur la Tissot-Arena n'est qu'un des éléments du vaste ensemble que constitue l'approvisionnement fiable de notre ville et de notre région en énergies renouvelables à un prix abordable. Il est donc important de miser à la fois sur plusieurs sources d'énergie et sur l'efficacité énergétique et de percevoir les nouvelles technologies comme chances à saisir.

Vous aussi, en tant que propriétaire foncier et client d'énergies, vous pouvez apporter une contribution importante au paysage énergétique du futur. ESB vous soutient dans cette voie à travers le CECB® proposé à un prix spécial, qui montre quels sont les investissements pertinents pour économiser de l'argent à long terme.

Nos clients du gaz profiteront à partir du 1^{er} mars de la forte baisse des prix du gaz. Investissez les économies réalisées dans du biogaz ou dans une compensation à 100% de vos émissions de CO₂. Il n'existe pas de meilleure occasion.

Andrea Wucher
Directrice marketing & vente
Membre de la direction

C'est pour bientôt...

Le siège principal d'ESB à la rue de Gottstatt est encore en chantier. Les coups de marteau, la pose de crépi, la peinture et les travaux d'installation continuent. Suite à leur transformation complète, les locaux sont maintenant ouverts, clairs et multifonctionnels. Les processus logistiques ont été optimisés, l'espace du service à la clientèle a été agrandi et l'infrastructure pour les collaborateurs-trices a été nettement améliorée. ESB renaît, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Vous êtes curieux de savoir à quoi ressemble le nouvel ESB? Nous vous invitons à venir à la Journée des portes ouvertes qui aura lieu au cours de l'été 2015. De plus amples informations seront publiées en continu dans les mois à venir sur notre site Internet et dans la presse quotidienne. Nous sommes impatients de vous rencontrer...



Tissot Arena: la centrale solaire d'ESB voit le jour

Les choses évoluent en ce moment coup sur coup pour les stades de sport biennois: les Stades de Bienne ont été baptisés «Tissot Arena» début février et c'est l'entreprise soleuroise Helion Solar AG qui a été mandatée pour construire la centrale solaire d'ESB. Le premier panneau solaire sera monté en mai 2015.

Les travaux concernant la Tissot Arena sont entrés dans leur phase finale; l'ouverture est prévue pour l'été 2015. Il reste encore beaucoup à faire d'ici-là pour assurer le déroulement sans problème du quotidien dans le prestigieux complexe sportif. La centrale solaire d'ESB sur le toit des patinoires aux Champs-de-Boujean, par exemple, n'a pas encore été installée.

Centrale solaire: plus d'énergie à un meilleur prix

La construction de la centrale solaire a été attribuée en janvier 2015 à l'entreprise Helion Solar AG de Luterbach SO. Grâce à l'emploi de technologies les plus récentes, la centrale solaire sera encore plus performante tandis que ses frais de construction baisseront. 8 200 modules solaires au lieu de 7 000 trouveront place sur la surface du toit de 16 500 m². Contrairement aux calculs initiaux, ceux-ci ne produiront pas 1,7 GWh d'électricité chaque année mais 2,0 GWh, c'est-à-dire de l'électri-

cité pour près de 500 ménages. Il a parallèlement été possible de réduire les frais d'investissement, initialement chiffrés à CHF 3.5 millions, à un montant de CHF 3.0 millions. L'efficacité énergétique et la rentabilité économique n'étaient pas les seuls critères à considérer dans l'appel d'offre, qui accordait également de l'importance à la durabilité de l'installation. Des chemins courts pour les équipes de service et de montage ainsi que l'énergie utilisée – y compris l'énergie grise – pendant toute la durée de vie constituaient des aspects déterminants. Le coup d'envoi pour le montage des panneaux est prévu pour la mi-mai 2015.

L'entreprise CplusM de Wollerau assure la réalisation de la structure porteuse de l'installation photovoltaïque; la société Arnold AG de Lyss tire les câbles. La société Fischer Electric AG de Bienne se charge des travaux d'électricité ainsi que de l'installation des onduleurs.

Portes ouvertes au Taubenloch 2015

Cette année également, ESB est présent dans les Gorges du Taubenloch avec ses dimanches «Openhouse» dans la petite centrale hydroélectrique. La jeune équipe motivée du Taubenloch répond à toutes les questions sur la production écologique d'énergie et l'utilisation de l'énergie dans le respect de l'environnement.

Vous découvrirez sur place la production de courant à partir de la force hydraulique et apprendrez ce qui distingue le courant normal du courant écologique. La maquette de la centrale hydroélectrique rend la transformation de la force hydraulique en électricité intéressante et compréhensible pour les visiteurs les plus jeunes. La place de pique-nique vis-à-vis de la centrale invite à la détente, avec une réserve de bois pour les barbecues et de nombreuses informations sur les Gorges, la nature et la production d'énergie.

Notre petite centrale hydroélectrique vous ouvre ses portes de 11h00 à 17h00 les dimanches suivants:

le 26 avril; le 31 mai; le 28 juin; le 26 juillet; le 30 août; le 27 septembre.

ESB et son équipe du Taubenloch se réjouissent de votre visite!

Pas de centrale à tourbillons aux écluses Hauser

C'est officiel depuis la mi-janvier 2015: ESB ne construira pas de centrale hydroélectrique à tourbillons aux écluses Hauser. L'Office des eaux et des déchets OED (canton de Berne) a refusé la demande de concession d'ESB. Il a motivé sa décision par le fait que d'importants groupes d'intérêt n'ont pas donné leur accord et de ce fait, les conditions légales pour l'octroi de la concession et du permis de construire ne sont donc pas remplies. Des conflits persistaient concernant la fonctionnalité de l'échelle à poissons ainsi que la sécurité en cas de crues au niveau des écluses Hauser. Des adaptations du projet et l'augmentation du cahier des charges n'ont pas permis de résoudre ces problèmes de manière satisfaisante. La centrale hydroélectrique à tourbillons aurait été la première de son genre dans le canton de Berne et aurait fourni de l'énergie renouvelable pour 80 à 90 ménages biennois.



Impressum Bulletin ESB 1/2015 - une annexe de la facture d'Energie Service Biel/Bienne

Energie Service Biel/Bienne / Case postale 4263 / 2500 Bienne 4 / Rue de Gottstatt 4 / 2504 Bienne Téléphone: 032 321 12 11
Fax: 032 321 12 90 Courriel: info@esb.ch Internet: www.esb.ch Rédaction: ESB Communication Mise en page: Wirz Werbung
Impression: W. Gassmann SA, Bienne Edition: 11 000 / Parution 2 fois par an / Imprimé sur: PlanoArt



Le certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB®

Vous planifiez un assainissement énergétique pour votre bien foncier ou vous désirez simplement savoir où se positionne votre bien immobilier sur le plan énergétique? Depuis cette année, ESB est en mesure de vous fournir une réponse convaincante et compétente à cette question avec l'établissement d'un CECB®.

Qu'est-ce qu'un CECB®?

Un CECB® est un instrument de comparaison créé par la Confédération, qui offre à tous les intéressés en Suisse la possibilité d'évaluer la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique totale d'un bien foncier indépendamment du site, de la taille et des sources d'énergie utilisées. Outre l'évaluation de l'enveloppe du bâtiment par un expert CECB®, l'installation de chauffage, la préparation d'eau chaude et tous les consommateurs électriques sont évalués sur le plan de leur consommation énergétique. L'évaluation représente l'efficacité énergétique sous la forme d'une étiquette-énergie et est valorisée par de brèves recommandations de modernisation. Chaque CECB® est un certificat avec une validité de 10 ans à partir de la date d'émission.

Comment peut-on en déduire les modernisations à réaliser?

Pour approfondir le CECB®, il est possible d'élaborer un rapport de conseil – le CECB® Plus. Ce dernier comprend des variantes de modernisation, p. ex. l'isolation des murs extérieurs, l'isolation du plafond de la cave ou le remplacement des fenêtres, ainsi qu'une prio-

risation des mesures. Des programmes promotionnels de la Confédération mais également des programmes d'encouragement cantonaux et régionaux sont pris en considération. Le rapport fournit une présentation graphique des économies d'énergie réalisées suite aux variantes de modernisation, en comparaison de l'état réel du bien immobilier, et évalue de plus la rentabilité des mesures. Indépendamment de l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment, le CECB® Plus est également intéressant pour tous les propriétaires fonciers qui souhaitent une présentation des subventions d'encouragement dont ils peuvent faire la demande, par exemple lors d'un assainissement.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Le moment est idéal pour analyser l'état de votre bien immobilier. Ainsi, vous aurez assez de temps avant la prochaine période de chauffage pour pouvoir planifier et exécuter les mesures de modernisation. Vous réaliserez ainsi des économies l'hiver prochain déjà.

Informations détaillées sur www.esb.ch

136 projets réalisés grâce aux «Toits solaires»

De l'eau chaude grâce à l'énergie solaire – c'est possible avec l'emploi de collecteurs solaires pour la préparation d'eau chaude. La demande d'installations propres pour la préparation d'eau chaude augmente sans cesse et ESB soutient les projets de construction grâce au programme promotionnel «Toits solaires». Ce programme a permis de réaliser 136 projets, et il y en aura encore d'autres à l'avenir.

Les 136 projets réalisés jusqu'à aujourd'hui ont permis d'installer et de mettre en service 1 536,58 mètres carrés de collecteurs solaires sur les toits de Bienne et de la région. Au total, quelque 1 350 mètres carrés ont profité du programme d'ESB, la contribution de soutien étant limitée à 10 mètres carrés (à CHF 250 par m²) par bâtiment. Depuis le début du programme, CHF 358 765 de fonds d'encouragement ont été octroyés. ESB reçoit environ 15 demandes par an.

En tant que propriétaire, vous profitez autant de l'installation solaire pour la préparation d'eau chaude que l'environnement. Vous économiserez, dans les années à venir, de l'argent pour la préparation d'eau chaude et réduisez les émissions de CO₂ car le recours à l'énergie solaire permet de réduire la consommation de carburants fossiles pour la production d'eau chaude.

**Informations supplémentaires sur www.esb.ch
(programmes promotionnels)**



Le gaz naturel n'a jamais été aussi avantageux et respectueux de l'environnement

Le prix du gaz en Europe a baissé en raison de la demande décroissante de la part de l'économie, de l'hiver jusqu'à présent doux et du recul du cours de l'euro sur les marchés internationaux. Dans ces conditions, ESB a pu optimiser les coûts d'achat du gaz naturel et transmet les économies réalisées à ses clientes et à ses clients.

Nous allons transmettre cette baisse de prix directement à notre clientèle à partir du 1^{er} mars 2015. Pour les clients consommant du gaz naturel pur, la réduction du prix du kilowattheure s'élève à 1,1 ct./kWh.

Le gaz naturel 100 % compensé carbone est désormais encore plus avantageux

ESB a été la première entreprise d'énergie en Suisse à proposer il y a quelques années la possibilité de compensation volontaire des émissions de CO₂. Le montant de la compensation est investi dans le projet myclimate «Fours solaires pour Madagascar». Le projet permet de réduire les émissions de CO₂ et la déforestation des forêts vierges de Madagascar; des emplois sont parallèlement créés pour la population locale. Le supplément pour la compensation n'est désormais plus que de 0,4 ct./kWh. Coût supplémentaire pour maison familiale: CHF 80/an.

Prix du gaz naturel, y compris compensation de CO₂

Tarif du gaz naturel	Ancien prix de l'énergie	Prix de l'énergie à partir du 1 ^{er} mars 2015
Ménage	12,60 ct./kWh	11,30 ct./kWh
Chaleur	6,95 ct./kWh	5,65 ct./kWh
Industrie/Immeubles	6,25 ct./kWh	4,95 ct./kWh

Nouvelle offre concernant le biogaz

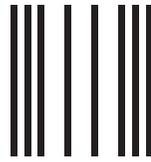
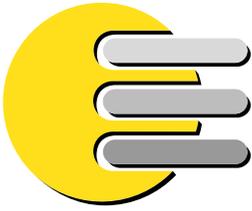
ESB élargit parallèlement son offre de biogaz, avec la possibilité de couvrir 50 % des besoins en gaz naturel avec du biogaz. Le supplément pour 50 % de biogaz s'élève à 4 ct./kWh. Vous avez ainsi le choix entre des parts de 5 %, 20 % ou 50 % de votre consommation de gaz naturel ou 100 % de biogaz «naturemade star».

Suppléments de prix du biogaz

5 % du prélèvement de gaz naturel	0,5 ct./kWh
20 % du prélèvement de gaz naturel	1,8 ct./kWh
50 % du prélèvement de gaz naturel	4,0 ct./kWh
100 %, totalité du prélèvement de gaz naturel	8,0 ct./kWh

Utilisez les économies réalisées sur votre consommation de gaz naturel pour investir dans une part de biogaz ou une compensation à 100% des émissions de CO₂. Il n'a encore jamais été aussi simple et avantageux d'économiser des frais de chauffage tout en participant à la préservation de l'environnement. Par ailleurs, ceux qui utilisent du biogaz pour se chauffer ne paient pas de taxe carbone sur la part de biogaz. Vous pouvez déduire en partie le montant de votre compensation de CO₂ de vos impôts. Utilisez les cartes de réponse ci-contre pour commander votre biogaz ou la compensation de CO₂. **L'ensemble des informations sur le gaz naturel, le biogaz et la compensation de CO₂ est disponible sur: www.esb.ch**

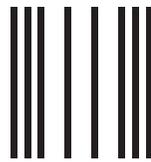
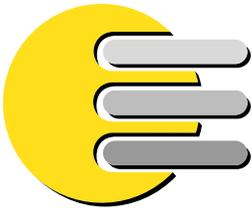




Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

Energie Service Biel/Bienne
Management produits gaz
Case postale 4263
2500 Biel/Bienne 4



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

Energie Service Biel/Bienne
Management produits gaz
Case postale 4263
2500 Biel/Bienne 4

Commande de biogaz

Oui, je fais/nous faisons volontiers encore plus pour l'environnement et je commande/nous commandons la part de biogaz suivante:

- 5 % de mon/de notre prélèvement de gaz naturel, supplément de prix 0,5 ct./kWh, déduction faite de la taxe carbone
- 20 % de mon/de notre prélèvement de gaz naturel, supplément de prix 1,8 ct./kWh, déduction faite de la taxe carbone
- 50 % de mon/de notre prélèvement de gaz naturel, supplément de prix 4,0 ct./kWh, déduction faite de la taxe carbone
- 100 % de mon/de notre prélèvement de gaz naturel, supplément de prix 8,0 ct./kWh, déduction faite de la taxe carbone (Prix hors TVA)

NOUVEAU!



Numéro de client

Nom / Prénom

Adresse

NPA/Lieu

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Conditions générales du contrat

La présente commande de gaz est ferme. La validité du contrat est illimitée. Si je souhaite modifier la présente commande ou revenir au gaz naturel classique, je peux le faire à la fin de chaque mois après en avoir informé ESB. Les frais sont intégrés à la facture du gaz naturel. Sous réserve de modification des prix. Les modifications de prix me seront communiquées en temps utile.

Commande de compensation volontaire de CO₂ pour la consommation de gaz

Oui, je compense/nous compensons 100 % des émissions de CO₂ de mon/notre chauffage au gaz naturel pour un supplément de prix de 0,4 ct./kWh (TVA en sus)

Numéro de client

Nom / Prénom

Adresse

NPA/Lieu

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Conditions générales du contrat

La présente commande de compensation du CO₂ est ferme. L'offre n'est valable que pour les client-e-s de gaz naturel d'ESB. La validité du contrat est illimitée. Je dois communiquer toute résiliation d'abonnement à ESB en fin de mois. Les frais sont intégrés à la facture du gaz naturel. Sous réserve de modification des prix relatifs à la compensation du CO₂. Les modifications de prix me seront communiquées en temps utile.